



## COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 30 SEPTEMBRE 2023 À 10h00

Tenue dans notre nouveau local situé à l'école CANADA, 2 rue des sangliers, 27000 Evreux.

L'exercice précédent comptait 150 membres. Aujourd'hui nous sommes 80 (pouvoirs inclus), en conséquence le quorum est atteint et l'Assemblée Générale est ouverte par le Président.

En préambule, une minute de silence est observée en mémoire de nos bridgeurs décédés depuis notre dernière AG. Il s'agit de Mme Chantal PESLIER-COURAGEUX, Mrs DEFORTESCU Gérard et Philippe LALMAND.

Une pensée pour ceux dont l'état de santé n'est plus compatible avec notre activité, il s'agit de Henri BOURILLOT, Yves JOURDAN, Hélène VIGNAL, Micheline et Raymond CARRIE et Dominique LENNE.

### Rapport Moral

Nous avons vécu cette année encore à la chapelle que nous venons de quitter. Les charges pour cet hébergement ont été lourdes, ce qui ne nous a pas permis d'organiser certains tournois festifs comme nous l'aurions souhaité. La mairie avec laquelle nous étions en contact permanent nous a permis de nous installer dans ce nouveau local. Vous aurez à approuver ce changement lors de l'assemblée extraordinaire qui se tiendra à la suite de notre assemblée générale.

Nous aurons pour ce nouveau local une quote-part de charges d'exploitation. Nous avons demandé quelques aménagements à la mairie et notamment la mise aux normes des toilettes pour adultes.

Suite à l'augmentation de la licence par la fédération, nous avons souhaité laisser le montant de l'adhésion à 20€ comme l'année précédente, même si une hausse avait été décidée lors de notre dernière AG.

Les droits de table des tournois resteront identiques à l'année précédente même si les tournois du Roy-René et Trophée du voyage nous sont facturés avec une surtaxe. Une fois par mois, nous organiserons un tournoi qui débutera à 19h30 précédé d'un buffet à 18h30. Ce buffet vous sera offert. Le premier buffet/tournoi de septembre fut un succès.

Nous avons une personne qui souhaite rejoindre le bureau. Il s'agit d'Annie PLANES. Son rôle sera d'intervenir et servir de relais entre les élèves et les moniteurs.

Vote :

- Abstention : 0
- Contre : 0
- Accord à l'unanimité.

Intervention de M. CARIOT, responsable du service Association à la mairie d'Evreux.

Actuellement, vous n'êtes pas sans savoir que nous avons perdu le château de Trangis suite à une invasion de mérules.

J'ai été missionné par M. Le Maire pour trouver une solution pour assurer la continuité du club de bridge d'Evreux. Trouver un local inoccupé et pouvant accueillir au minimum 60 à 80 personnes n'a pas été facile. Aujourd'hui, on a enfin réussi avec la directrice de la vie associative à proposer à M. Le Maire de récupérer l'école du CANADA pour en faire un espace associatif. Les travaux que vous nous avez demandés seront programmés en 2024. Nous avons fait l'acquisition d'anciens locaux de La Poste sur la zone de La Madeleine, et je vous propose d'y entreposer votre matériel, matériel qui sera déménagé et emménagé par nos services.

Une subvention a été demandée et M. Cariot va l'arbitrer avec M. Le Maire début décembre.

Le montant de votre quote-part concernant les fluides sera entre 5 et 10% du coût réel des charges du local. Le délai pour mettre en place cette quote-part devrait vous laisser tranquille pour le paiement des fluides jusqu'à la fin de l'année 2023.

On va faire un article dans le MAG de la ville d'Evreux et sur les réseaux sociaux ainsi qu'une signalétique devant l'École du CANADA afin de promouvoir votre association. Une inauguration est également envisagée au printemps par M. Le Maire.

Vote sur le rapport moral :

- Contre : 0
- Abstention : 0
- Approbation à l'unanimité du rapport moral.

### **Rapport financier**

L'ensemble de l'exercice s'est déroulé à La Chapelle. Suite à une note de gaz de 3K€, nous avons renégocié les contrats d'électricité et de gaz, abaissant le coût de ces fluides de 30%.

Et malgré les charges de loyer et de ménage et grâce à la subvention de la mairie de 4K€, nous avons limité notre déficit à 700€.

On a investi dans un ordinateur sur l'exercice 2022-2023 qui sert à la gestion des tournois et un rétroprojecteur pour assurer une bonne transmission des cours.

Questions : Que représente le poste Voyages et Déplacements ?

Réponse : Il s'agit de remboursements des frais de transport pour les réunions publiques.

Vérificateur aux comptes : Le Trésorier a bien répondu à mes questions et la vérification des factures et leurs imputations n'a décelé aucune anomalie, je propose la validité des comptes pour l'exercice 2022/2023.

Seule remarque : Il serait souhaitable d'avoir une réelle transparence sur la vente des tickets et pourquoi pas passer au paiement en ligne comme lors du confinement établi pendant le Covid.

Un cahier exacompta a été mis en place début juillet 2023 afin de pouvoir justifier tout achat de tickets par les adhérents. Ce cahier doit être renseigné par toute personne délivrant des tickets.

Vote sur le rapport financier :

- Contre : 1
- Abstention : 0
- Approbation à l'unanimité du rapport financier.

## **Compétitions**

Challenges : 24 équipes engagées sur les 3 challenges Automne, Hiver et Printemps dont 1 en finale nationale.

Open par paire : 1 équipe en finale de ligue.

Mixte par 4 : 1 équipe en finale de ligue.

Sénior par paire : 3 en finale de comité

Senior mixte : 1 en finale de comité

Sénior par 4 : 1 en finale de ligue

Sénior open par 4 : 1 équipe en finale de ligue

Interclubs division 2 : 1 équipe en finale de ligue

Interclubs division 3 : 1 équipe en finale de ligue

Interclubs division 4 : 1 équipe en finale nationale

Coupe de France : 6 équipes se sont présentées.

Pour rappel, les inscriptions en interclubs sont gratuites pour les joueurs.

## **Enseignement et recrutement**

L'année écoulée, il y avait à peu près une trentaine de personnes qui suivaient les cours, tout niveau confondu. La formation dite BF (Bridge Français) se déroule en 3 années. Les élèves ne sont pas obligés d'attendre les 3 années pour effectuer des tournois. Ils peuvent intégrer dès la deuxième année le tournoi d'accession du mardi.

Nous rencontrons également des difficultés pour organiser les simultanés des élèves et les séances de donnes commentées. Pour rappel, le simultané des élèves n'est pas exclusivement réservé aux élèves mais à tous les adhérents qui ont un indice inférieur ou égal à 3 carreaux.

Le forum des associations a permis d'ouvrir une 1<sup>ère</sup> année d'initiation qui comporte aujourd'hui 10 personnes. Comme l'année précédente, une présentation sera effectuée aux AVF pour atteindre d'éventuelles nouvelles personnes.

Concernant les parties libres du mardi ou un autre jour, une personne pourrait être présente afin d'aider et orienter ces joueurs. Ce « joker » n'est pas obligatoirement un moniteur mais peut être un joueur confirmé.

Notre partenariat scolaire à l'École primaire de l'Immaculée de Navarre est reconduit. Jusqu'à présent ces séances concernaient les classes de CM2 mais pour l'année en cours elles pourraient être également délivrées aux élèves de 6ème du collège, sur le temps du midi. Actuellement 2 personnes accomplissent cette tâche. Nous avons besoin de volontaires pour transmettre leur passion du bridge et se rendre dans ce collège. Cet initiateur sera guidé et orienté par du matériel et des fascicules dédiés aux élèves.

Dernière info : Isabelle LINARES va passer son diplôme de monitorat au mois de décembre pour intégrer l'équipe des moniteurs.

Aucune autre question n'ayant été présentée, le Président a clos cette Assemblée